



accident de voiture, l'assurance refuse de payer

Par **dyonne**, le **12/09/2009** à **01:09**

bonjour,

j'ai heurté une voiture aux feux, c'était moi le coupable. je lui ai cassé le pare choc derrière. le problème est que mon assurance ne veut pas lui rembourser l'intégralité du coût de remplacement du pare choc. elle lui rembourse seulement la moitié, c'est le coût estimé par les experts de l'assurance, tandis que au garage on établi le devis de réparation beaucoup plus élevé. maintenant, le monsieur me dit qu'il va me poursuivre au tribunal pour qu'il récupère son argent.

est-ce que je suis obligé de lui payer la différence d'argent, vu que je suis assuré et c'était le devoir des assurances de dédommager ?

est qu'il a des chances de gagner au tribunal et que je sois obligé a le rembourser?

je vous remercie d'avance pour votre aide !